

des cultivateurs que le gouvernement se chargeât seul de l'entretien de ces chemins, et qu'il perçut un péage pour couvrir les frais exigés par les réparations. Un autre obstacle est le refus des grands propriétaires de vendre ou concéder leurs terrains ; ils se refusent ordinairement à contribuer à l'ouverture des chemins et profitent ensuite des avantages qui en résultent. On doit signaler aussi les abus commis par certains seigneurs : " Si la propriété a ses droits elle doit avoir aussi ses obligations et ses charges."

On peut indiquer parmi les moyens de troisième classe l'instruction publique et l'amélioration de l'agriculture. On doit déplorer les entraves qu'on s'attache à mettre de tous côtés au fonctionnement de la loi d'éducation. " L'ignorance est la taxe la plus lourde et actuellement la seule cause possible." On fait des efforts louables pour organiser des sociétés et fonder un journal d'agriculture ; on n'en a pas retiré tout le bien qu'on en pouvait attendre. La démonstration pratique, l'établissement de ferme modèle pourraient seuls faire faire des progrès rapides à l'agriculture.

L'établissement de manufactures aux produits desquelles on accorderait protection, et la réalisation de certains travaux publics donneraient de l'ouvrage à la population surabondante. La construction de docks et bassins dans la rivière St-Charles, l'amélioration du port de Québec et du fleuve au-dessous de cette ville, outre qu'elles occuperaient bien des bras inactifs, nous mettraient à même de tirer tout l'avantage possible de nos immenses travaux de colonisation et des libertés commerciales qui nous ont été accordées.

Le comité exprime en finissant l'assurance que l'exécution de plusieurs des mesures qu'il vient d'indiquer aurait un effet prompt et décisif. A ce rapport sont annexés des détails intéressants et des renseignements précieux qui sont fournis en partie par les membres du clergé.